



# ÉGULARISATION!

collectif vaudois de soutien aux sans-papiers / coordination asile Vaud / association éthiopienne requérant d'asile Vaud / association des femmes kosovares isolées, SOS-Asile / En quatre ans on prend racine

EDITION  
SPÉCIALE  
novembre  
décembre  
2005 N° 2

## Refusons toute mesure de contrainte !

### Des mots...

**MESURE** *n. f.* : Manière d'agir proportionnée à un but à atteindre. **Syn:** *Disposition, moyen.*

**DE prép., Syn:** Avec, par, au moyen de...

**CONTRAINTE** *n. f.* : Violence exercée contre quelqu'un; entrave à la liberté d'action. **Syn:** *Coercition, force, intimidation, menace, pression, violence.* (Dictionnaire: Robert)

### ...au sens...

**Mesure de contrainte:** Manière d'agir des autorités vaudoises en vue d'entraver par la violence la liberté de minorités vivant dans le canton,

**Mesure de contrainte:** Harcèlement répressif, physique et psychique, imposé à certains habitants du canton par le Conseil d'Etat pour les forcer au départ. *Exemple: Contrôles incessants, intimidation, menaces, arrestations, détention...*

**Mesure de contrainte:** Violation des droits élémentaires d'êtres humains contre les catégories de personnes les plus vulnérables. *Ex: Privation de droits civiques des immigré·e·s, interdiction de travail pour les requérant·e·s débouté·e·s...*

**Mesure de contrainte:** Tactique consistant à imposer progressivement à l'ensemble de la population une réduction de leurs droits humains une fois qu'elle a accepté passivement que des minorités en soient privées. *Ex. Droit au repos dominical, aux soins médicaux, à la retraite...*

**Mesure de contrainte:** Grave signal d'alarme donné à la population devant se traduire par son refus, sa résistance et sa mobilisation. *Ex. Dénonciation, protestations, désobéissance civile, défense inconditionnelle des victimes...*

### ...et aux faits

Voici, à travers quelques témoignages récents, la forme donnée aux mesures de contrainte et les conséquences sur ceux et celles qui en ont été les victimes.

### Demandeur d'asile

### La mort en exil

Le 4 avril 2005, M.R est incarcéré à Frambois alors qu'il n'a commis aucun délit. C'est une prison. Une vraie prison avec des murs, des barreaux. Une prison pour l'attente. L'attente d'une expulsion. Une expulsion hors du territoire suisse. Ça s'appelle "mesures de contrainte".

Il est en Suisse depuis environ huit ans. Il y avait déposé une demande d'asile ayant dû fuir l'Algérie.

Après des mois d'incarcération, le 5 septembre 2005, il est emmené à l'aéroport de Genève. Les autorités suisses ont décidé de l'expulser de force de Suisse, vers l'Algérie. Il refuse. A l'aéroport, il demande à parler au commandant de bord. Il lui dit calmement qu'il est expulsé, sous mesures de contrainte, et qu'il ne veut et ne peut pas rentrer en Algérie.

Le commandant de bord refuse alors de l'embarquer. Il est ramené vers le fourgon en vue de son retour à la prison de Frambois. Les personnes responsables du transport entre la prison et l'aéroport (ou autre police ?) le passent à tabac. Fort. Très fort.

Il est très violemment frappé : il est battu sur l'entier de son corps, au fond de son être. Humilié Dégradé. Anéanti. Les marques sur son corps témoignent de ce qu'est la politique d'asile dans ce pays.

Quand M. R. est ramené à la prison de Frambois, le directeur fait appel à un médecin afin qu'il établisse un constat médical ainsi qu'à la Ligue des Droits de l'Homme. Un autre rapport est également parvenu à Amnesty International.

Le 23 septembre, M. R. est libéré de Frambois... Six mois de prison pour rien.

Le 1er octobre, M. R. est trouvé mort dans l'appartement d'une amie, près d'un mois après son tabassage. Huit ans après son arrivée en Suisse et autant d'années d'enfer en Algérie.

Les années en Suisse n'ont été qu'attente, souffrance, détresse, incertitude. Des années à ne pas savoir, des années sans avenir, juste un passé qui empêche le présent et qui détruit l'avenir.

Une seule réponse :

# Résistance!

## Frappé de "Non Entrée en Matière" Harcèlement policier

« Une fois je marchais dans la rue. Je ne cherchais pas de problème. La police m'a arrêté. Ils m'ont fouillé. J'avais seulement 5 Fr en poche. Ils m'ont demandé d'où venait cet argent. Ils m'ont conduit au poste de police. Je leur ai demandé pourquoi, ce que j'avais fait de mal. Ils m'ont mis en prison pour trois semaines. Après, ils se sont excusés.

Je dormais dans le sous-voie à côté du Centre Fareas des Casernes. Un policier m'a dit : "Tu dois partir". J'ai marché dans la ville jusqu'à 7 h. Je me suis faufilé dans le Centre Fareas sans qu'on me voie. J'ai été vers mes compatriotes dans la cuisine. Ils m'ont donné à manger. J'ai pu prendre une douche. Le soir, à 17 h, quand le Sécuritas est venu pour contrôler les papiers, j'ai dû partir. J'ai marché toute la nuit jusqu'au matin.

Un autre jour, j'ai vu une dame, avec un petit chien. Elle a acheté un morceau de viande à la boucherie. Elle a mis le morceau dans la bouche de son chien. Moi, je n'avais pas mangé depuis trois jours »

## Une femme kosovare isolée Contraintes camouflées

« Bien que nous ayons obtenu de n'être plus soumises aux mesures de contrainte, nous ne sommes pas pour autant à l'abri de menaces en cas de retour. Depuis peu nous devons nous rendre continuellement au SPOP qui nous délivre des attestations confuses. Elles sont généralement prolongées mais de façon tout à fait imprévisible, d'un ou deux mois. Cependant, le dernier formulaire qui nous fut délivré indiquait que des mesures de contrainte pouvaient nous être imposées en tout temps. D'autres pressions nous sont faites: la prise d'un nouvel emploi nous est interdite et nos garçons, devenus majeurs, sont convoqués au SPOP en vue de les inciter à partir. Ainsi, les services de l'Etat essaient de démembrer nos familles. Un employé de la Division Asile du SPOP nous a rétorqué: "Nous comprenons bien que la situation est difficile pour vous, mais ne croyez pas que nous souhaitons vous diviser. Vous êtes libres de partir tous ensemble !". Ces propos ont été confirmés par le chef de la Division Asile. Bien que non soumises aux mesures de contrainte, les femmes kosovares doivent partir. Tout cela prouve que les services de l'Etat déploient une énergie et des moyens considérables pour nous rendre la vie impossible, alors que le Conseil d'Etat avait décidé que les mesures de contrainte ne nous seraient pas appliquées »

K. Clerc et R. Mazzi, pour l'AFKI

## Sans papiers

## Jeune expulsé

« J'ai 24 ans et je vis depuis 5 ans à Lausanne. J'étais en patins à roulettes avec des potes. Des policiers nous ont demandé nos papiers. Ils m'ont emmené au poste et m'ont déshabillé complètement avant de me mettre en cellule.

Je suis resté trois jours sans avoir le droit d'appeler personne, sans pouvoir changer de vêtements, avec mes patins. Enfin, j'ai pu contacter mon frère qui m'a amené quelques affaires. Au bout de 15 jours, en janvier 2005, j'ai été expulsé avec les menottes comme si j'étais un criminel. Ça m'a vraiment touché là (dit-il en posant la main sur le cœur). J'avais toutes mes affaires chez moi et encore de l'argent, mais je n'ai pas pu passer les chercher, ni même avertir ma famille.

Je suis arrivé avec 10 francs en poche à Quito en Equateur, au milieu de la nuit, sans aucun moyen de rentrer chez mes parents »

Témoignage paru dans 24 Heures

## Une Éthiopienne des "175" L'angoisse totale

« Notre horizon d'espace et de temps est bouché car nous avons dû quitter notre pays et de plus, maintenant, nous sommes privés d'avenir. Interdits de travail, sans revenus, nous devons vivre au jour le jour sans pouvoir faire de projets...et on nous demande de nous intégrer ! Nos enfants le ressentent et en souffrent. Que vont-ils devenir ? Voilà ce qui nous angoisse le plus »

## Un des "523" Emprisonné à Frambois

« Chaque matin, je suis incapable de me mettre debout. Perte d'équilibre. Perte d'appétit. Je fume un paquet et demi par jour alors qu'avant je n'en fumais qu'un demi. Arthrose.

Lors de la première tentative d'expulsion à laquelle j'ai résisté, j'ai eu très peur que la police utilise la force pour me mettre dans l'avion. J'ai failli m'évanouir. J'ai subi une forte pression psychique à l'aéroport.

En Algérie je risquerais la prison pendant plusieurs années. Mon souhait est de finir les démarches concernant l'AI et l'assurance accident qui me sont dus et de pouvoir choisir un pays où je pourrai vivre en paix, mais surtout pas l'Algérie »

## À vos agendas !

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Tous les mardi, 13h30 | Piquet devant le Gd Conseil, Palais de Rumine. Le 29.11: remise des pétitions  |
| 28 novembre, 16h30    | Manifestation de soutien à la famille Kuljanin et autres débouté·e·s au Sentier  |
| 29 novembre, 20h15    | Comité référendaire contre la LEtr et la LAsi convoqué par le CVSSP à la Fraternité, Place Arlaud 2, Lausanne  |
| 8 décembre à 20h15    | Assemblée générale du CSSP à la Fraternité avec la présence de camarades espagnols qui parleront de la politique migratoire pratiquée par l'Espagne: régularisation collective, répression aux frontières de Ceuta et Melilla. |
| 10 décembre           | Manifestation de la Coordination nationale de défense des sans-papiers à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. A Genève, devant le Palais de l'ONU  |
| 17 et 18 décembre     | <b>Etats Généraux de l'Asile et de l'immigration à Berne.</b><br>Voir : <a href="http://www.sosf.ch/cms/front_content.php?idcat=384">http://www.sosf.ch/cms/front_content.php?idcat=384</a>                                    |
| 20 et 22 décembre     | Stand du CVSSP pendant les nocturnes 18h30 Fraternité  |



Coordination asile Vaud (CAV), case postale 5744, 1002 Lausanne, [www.stopenvoi.ch](http://www.stopenvoi.ch) CCP 17-549478-7

Tél. d'urgence 076 / 426 06 22

Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), case postale 5758, 1002 Lausanne, [info@sans-papiers-vaud.ch](mailto:info@sans-papiers-vaud.ch),

CCP 17-767505-2. Tél. d'urgence 076 / 448 62 67